SANTÉ

[Mauritanie]

La mortalité infanto-juvénile en Mauritanie est passée de 118 pour mille en 1990 à 79 pour mille naissances vivantes en 2017, selon les estimations du Groupe interagence des Nations Unies pour l'estimation de la mortalité des enfants (UN-IGME).

La mortalité maternelle et celle des nouveaunés restent élevées avec respectivement 6,58 pour mille et 29 pour mille naissances vivantes. Au nombre des déterminants de cette situation figurent des enjeux d'accès, d'utilisation et de



qualité des services, mais aussi de nombreux freins socio-culturels qui entravent les bonnes pratiques en matière de santé et d'alimentation, notamment du nourrisson et du jeune enfant. Le secteur de la santé se caractérise par des enjeux récurrents en matière de :

- > Déploiement de personnel qualifié vers les zones rurales
- > Disponibilité en médicaments essentiels
- > Prise en charge adéquate des maladies infantiles
- > Stratégies de communication pour accompagner la prestation des services et la mobilisation des communautés
- > Disponibilité des services de soins et d'information adaptés aux besoins spécifiques des adolescents

Il est donc indispensable d'investir davantage dans les capacités du système de santé, particulièrement au niveau communautaire, et des services de santé de base. Les principales actions dans ce cadre sont : i) l'amélioration de l'offre des soins de base par des agents de santé communautaires dans les villages enclavés et éloignés, ii) la promotion des pratiques familiales essentielles, iii) le renforcement de la participation communautaire, et iv) la génération d'évidences, la coordination, le suivi et la documentation des processus et des résultats.

- > Environ 1/3 des femmes enceintes ne bénéficient pas de consultations prénatales
- > Seuls 7% des nouveau-nés bénéficient d'une visite postnatale au cours de la première semaine de vie
- > 4 enfants sur 5 ne reçoivent pas l'ensemble des vaccins prévus avant leur premier anniversaire
- 4 enfants sur 5 ne reçoivent pas d'antibiotiques pour la prise en charge des infections respiratoires aiguës
- > Environ 2/3 des enfants souffrant de diarrhée ne reçoivent pas de solution de réhydratation orale



ACTIONS DE L'UNICEF

L' UNICEF s'est engagé auprès du gouvernement pour contribuer à la mise en œuvre des actions prioritaires suivantes :

- > Mettre en place un cadre institutionnel et des mécanismes de coordination aux niveaux national, régional et communautaire
- > Contribuer au dialogue politique et aux réformes sectorielles par la génération d'évidences et le renforcement des services de santé de base au niveau opérationnel, à partir de sa zone d'intervention (régions du Guidimakha, du Hodh Chargui, de l'Assaba et la périphérie de Nouakchott)
- > Renforcer les compétences des prestataires de santé pour une meilleure offre de soins en faveur des nouveau-nés et des jeunes enfants, des mères et des adolescents
- > Renforcer la gestion des approvisionnements en médicaments essentiels et le système d'information sanitaire
- > Renforcer la participation des communautés à travers la santé communautaire pour accroître la disponibilité des soins de base
- > Augmenter la demande des services et promouvoir les pratiques favorables à la santé

BESOINS EN FINANCEMENT POUR LA PÉRIODE 2018-2022 POUR APPUYER LES ACTIONS PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE SANTÉ

3 740 000 \$US

OBJECTIFS DU PROGRAMME ET ACTIONS DE L'UNICEF

I. Le ministère de la Santé dispose de modèles de renforcement de la santé maternelle, néonatale, infantile et des adolescents, à travers la mise en œuvre d'un paquet intégré de services au niveau de quatre régions prioritaires (Guidimakha, Hodh Chargui, Assaba et Nouakchott).

L'atteinte de cet objectif implique : (i) la formation des prestataires sur les protocoles et les directives des soins intégrés des mères, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents, (ii) la formation des gestionnaires des intrants et des responsables des structures de santé en gestion des approvisionnements, (iii) le renforcement des capacités des équipes des districts et des régions en planification et en management, (iv) l'appui aux exercices de microplanification et de monitorage dans les aires de santé et les districts et régions, (v) l'appui aux activités mobiles/avancées dans les zones mal desservies, (vi) l'appui aux supervisions techniques et administratives.

2. Le ministère de la Santé dispose d'un modèle d'institutionnalisation et de gestion de la santé communautaire basée sur la décentralisation et la participation communautaire.

L'atteinte de cet objectif implique : (i) la formation et l'équipement des agents de santé communautaires au niveau des zones prioritaires ciblées, (ii) la dotation des agents de santé communautaires en médicaments et consommables, (iii), l'appui à la supervision, le suivi et le soutien aux agents de santé communautaires, (iv) le développement d'un registre électronique de l'agent de santé communautaire, (v) l'appui à la révision et à la diffusion des termes de référence des différents cadres de coordination et gestion de la santé communautaire, (vi) l'appui à la constitution et à la formation des comités de gestion des structures de santé, (vii) l'appui à l'organisation d'assemblées villageoises et par quartier pour échanger avec les comités de gestion, (viii) l'appui à l'organisation de réunions de coordination au niveau des districts, des régions et au niveau national.



NUTRITION



[Mauritanie]

En Mauritanie, pays sahélosaharien, l'impact des périodes de soudure lié au difficile contexte agroécologique et combiné à la persistance de pratiques non optimales d'alimentation expose les enfants aux différentes formes de malnutrition.

L'insécurité alimentaire et nutritionnelle affecte particulièrement les enfants vulnérables des régions les plus défavorisées du centre du pays (zone de l'Aftout), le Hodh El Gharbi et Hodh Chargui où se situe aussi le camp de réfugiés maliens de M'Berra. L'état nutritionnel des enfants reflète leur état de santé général. Les enfants qui bénéficient d'une alimentation satisfaisante sont moins exposés aux maladies, et atteignent plus facilement leur plein potentiel de croissance.



ACTIONS DE L'UNICEE

Au cours des dix dernières années, grâce à l'appui de ses partenaires financiers dans la gestion des urgences nutritionnelles, l'UNICEF a appuyé le gouvernement dans ses efforts pour renforcer les capacités de la Mauritanie à prendre en charge la malnutrition aiguë sévère selon le continuum des soins. Ainsi, 81% des structures de santé disposent des structures de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère et la couverture indirecte de prise en charge a atteint 76% en 2018.

Le défi réside dans la mise en œuvre conjointe avec des interventions à visée préventive selon une approche multisectorielle. Le plan stratégique multisectoriel de nutrition pour les 10 prochaines années (2016-2025) comporte un cadre commun de résultats montrant le rôle que doit jouer chaque secteur de développement selon une approche multisectorielle.

C'est dans ce cadre que l'UNICEF, en partenariat avec le système de santé et la société civile, appuie le gouvernement pour atteindre des objectifs d'un plan de passage à l'échelle des interventions de promotion des pratiques optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE) :

- > Augmenter le taux de pratique de l'allaitement maternel exclusif chez les enfants âgés de moins de 6 mois, de 36% en 2016, à au moins 75% en 2025
- > Augmenter le pourcentage d'enfants âgés de 6 à 23 mois qui ont une alimentation minimale acceptable (bonne fréquence des repas et diversité alimentaire) de 22% en 2016, à au moins 60% en 2025

- > Le taux d'allaitement maternel exclusif est estimé à 40,3% selon l'enquête SMART de 2018
- > La malnutrition aiguë globale au niveau national a été évaluée en 2018 à 11,6% avec un taux de cas sévères dépassant le seuil d'urgence nutritionnel de 2% (2,3%)
- > I enfant sur 5 souffre de retard de croissance
- > 3/4 des enfants de moins de 5 ans souffrent d'anémie
- > Près de la moitié des enfants en âge préscolaire souffrent de carence en vitamine A, selon le Rapport mondial sur la nutrition de 2009
- > Moins de 10% des ménages disposent de sel adéquatement iodé, selon l'enquête SMART de 2018



INTERVENTIONS PRIORITAIRES DU PLAN DE PASSAGE À L'ÉCHELLE DES INTERVENTIONS D'ANJE

L'adoption des pratiques optimales d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant par les mères et gardiennes d'enfants implique les actions prioritaires suivantes :

- > L'extension de la couverture des interventions de nutrition au niveau communautaire, dans le cadre de l'application des modèles de changement social et de comportement
- > Le renforcement à l'échelle nationale des compétences et des moyens des prestataires de santé/nutrition pour délivrer des services adéquats d'ANJE à travers les différents contacts avec le couple mère/enfant
- > L'amplification de la communication interpersonnelle au niveau communautaire et des contacts de santé par des campagnes de masse à l'échelle nationale
- > L'extension de la fortification à domicile des aliments en micronutriments
- > L'adoption des textes règlementaires portant application du code international de commercialisation des substituts du lait maternel et sa surveillance

BESOINS EN FINANCEMENT POUR LE PROGRAMME NUTRITION (COMPOSANTE ANJE) POUR LA PÉRIODE 2018-2022

7 000 000 \$US

CIBLES

D'ici 2022, l'UNICEF prévoit de parvenir aux résultats suivants :

- > La couverture des interventions communautaires de promotion des pratiques optimales d'ANJE est portée à 60%
- > 1 275 prestataires de santé ont les capacités pour délivrer des services d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant au profit de 258 000 femmes allaitantes et 163 500 femmes enceintes à travers les contacts de santé maternelle, néonatale et infantile
- > 111 540 enfants âgés de 6 à 23 mois bénéficient de la fortification

- à domicile des aliments en micronutriments
- > La Mauritanie signe l'arrêté
 interministériel portant application du
 code international de commercialisation
 des substituts du lait maternel
- > Au moins 90% des enfants âgés de 6-59 mois reçoivent de la vitamine A deux fois par an (plus de 500 000 enfants)
- > Au moins 90% des enfants âgés de 12-59 mois bénéficient de déparasitage deux fois par an (plus de 400 000 enfants)
- > Au moins 50% des ménages disposent de sel adéquatement iodé



EAU. ASSAINISSEMENT ET HYGIÈNE

[Mauritanie]

Pays essentiellement désertique, fortement affecté par le changement climatique, la Mauritanie se caractérise par l'étendue de son territoire, l'éparpillement des populations en villages et hameaux de petite taille et de faibles ressources en eau, en particulier dans les zones rurales.

Le pays s'est engagé sur la réalisation des Objectifs de Développement Durable, notamment l'objectif 6, visant à garantir un accès universel à l'eau potable et l'assainissement.



Mais l'accès aux services d'eau potable et aux installations d'assainissement, ainsi que les bonnes pratiques d'hygiène restent encore un défi pour beaucoup de Mauritaniens, en particulier pour les femmes et les enfants.

Ces dernières années, des progrès ont été enregistrés, avec une hausse de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base. Pourtant, de nombreux défis persistent, particulièrement en ce qui concerne la défécation à l'air libre, ou l'accès à l'eau et aux toilettes dans les écoles et les structures sanitaires. Seule 64% de la population a accès à l'eau potable et 3 personnes sur 10 ne disposent toujours pas de latrines et pratiquent la défécation à l'air libre. Plus de 50% des centres de santé et 70 % des écoles ne disposent pas non plus d'accès à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, ce qui montre les conditions dans lesquelles se font les prestations de soins et d'éducation des enfants.

La collecte de l'eau reste encore largement une responsabilité dévolue aux femmes, qui doivent en moyenne marcher plus de 30 minutes avant d'atteindre une source d'eau potable.

Ces dernières années, on a pu observer l'impact positif de la mise en œuvre de la Stratégie nationale de Croissance Accélérée et de Prospérité partagée (SCAPP). Mais beaucoup reste encore à faire pour atteindre l'ODD 6 et garantir ainsi l'accès à l'eau potable et à l'assainissement à tous les Mauritaniens.

- > Seules 6 personnes sur 10 ont accès à l'eau potable
- > Seuls 4 foyers sur 10 ont accès à un assainissement de base
- > 3 personnes sur 10 pratiquent encore la défécation à l'air libre
- > 2 enfants sur 5 n'ont pas accès à des toilettes
- > Plus de la moitié des structures sanitaires et deux tiers des écoles ne sont pas équipées de façon adéquate en infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène





D'ici 2022, le Programme vise les résultats suivants, qui bénéficieront à un total de 600 000 personnes :

- > 100 nouveaux points d'eau pour desservir 100 communautés
- > Elimination de la défécation à l'air libre pour I 500 nouvelles communautés
- > Un accès à l'eau et à l'assainissement pour 200 nouvelles écoles et postes de santé dans les zones d'intervention et d'urgence

BESOINS EN FINANCEMENT POUR LE PROGRAMME (PÉRIODE 2019-2022)

7 000 000 \$US

OBJECTIFS DU PROGRAMME ET ACTIONS DE L'UNICEF

L'UNICEF soutient la Mauritanie pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD 6) : garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. Dans ce cadre, l'UNICEF apporte son appui technique et financier au ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement pour :

- Éliminer la défécation à l'air libre et promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement
- > Développer les infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement pour les structures sanitaires et les écoles, mais aussi pour les communautés, mettant en œuvre des technologies à faibles coûts et l'utilisation de l'énergie solaire pour améliorer l'accès à l'eau potable
- > Accompagner la prise en charge de la malnutrition par l'amélioration des

- conditions d'hygiène et d'assainissement dans les ménages
- > Renforcer les mécanismes de la coordination et la gouvernance du secteur de l'eau et l'assainissement
- > Renforcer les mécanismes nationaux et locaux de suivi et d'évaluation du secteur
- > Développer les compétences des acteurs au niveau national et régional
- > Intensifier les interventions en faveur des populations défavorisées des zones rurales et péri-urbaines
- > Renforcer les mesures de mitigation face au changement climatique afin de contribuer à la résilience au sein du secteur

L'UNICEF aspire à promouvoir le genre et le changement de comportement sur le long terme et met un accent particulier sur l'engagement des communautés, en particulier les femmes et les jeunes.



PROTECTION

[Mauritanie]

La Mauritanie a réalisé des progrès importants en matière de droits des enfants pendant ces dernières années. Le pays a poursuivi ses efforts d'amélioration de son cadre légal afin de le rendre plus conforme à la Convention des droits de l'enfant (CDE).

Cependant, la mise en œuvre de ces lois continue d'être confrontée à un certain nombre de défis, notamment en matière de pratiques néfastes et de capacité des institutions gouvernementales.



Dans ces conditions, les enfants continuent d'être exposés à de nombreuses violations de leurs droits, y compris l'exposition aux violences, exploitation, discrimination, abus et négligence. Malgré la baisse observée pendant les récentes années, les taux de mutilations génitales, de mariage des enfants et de violence contre les enfants restent très élevés. Des efforts supplémentaires sont nécessaires en vue d'éliminer ces pratiques d'ici 2030 et aider ainsi le pays à respecter ses engagements à l'égard des Objectifs pour le Développement Durable, en particulier les ODD 5 et 16.

ACTIONS DE L'UNICEF

L'UNICEF appuie les efforts du gouvernement pour garantir qu'un plus grand nombre d'enfants, essentiellement les plus vulnérables et ceux des zones d'intervention prioritaires, soient :

- > enregistrés à la naissance
- > protégés contre toutes les formes de violence et de maltraitance
- > protégés contre les mariages d'enfants
- > protégés contre les mutilations génitales féminines

- > 4 enfants de moins de 5 ans sur 10 ne sont pas enregistrés auprès des services d'état civil (6 sur 10 au sein du quintile le plus pauvre)
- > Plus d'1 fille sur 2 âgée de 0-14 ans a subi une forme de MGF
- > Plus d'un tiers des femmes âgées de 20-24 ans ont été mariées avant l'âge de 18 ans
- > 8 enfants sur 10 de moins de 14 ans ont subi des méthodes disciplinaires violentes, au sein de leurs familles
- > Plus d'un tiers des enfants de 5 à 17 ans travaillent, dont un quart dans des conditions dangereuses





D'ici 2022, le Programme vise les résultats suivants :

- > L'abandon des MGF et mariages des enfants par 300 nouvelles communautés, permettant ainsi à environ 46 000 filles âgées de 0-14 ans d'éviter les MGF
- La prise en charge d'environ
 14 000 enfants à risque et victimes de violences, y compris 500 filles victimes de violences sexuelles

BESOINS EN FINANCEMENT POUR LE PROGRAMME 2018-2022

4 580 000 \$US

OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'UNICEF appuie le gouvernement dans ses efforts visant à renforcer les systèmes de protection de l'enfant pour l'identification et la prise en charge des garçons et filles à risque de violence, tout en l'accompagnant à s'engager dans les domaines suivants :

Mariages des enfants et mutilations génitales féminines

- > Renforcer le partenariat avec les leaders religieux
- > Renforcer la capacité du gouvernement à développer et mettre en œuvre des stratégies et politiques visant l'élimination de ces pratiques
- > Encourager le dialogue communautaire pour susciter les déclarations publiques d'abandon collectif des mariages des enfants et MGF

Abus, exploitation et violence

- > Développer et mettre en œuvre une stratégie nationale de protection de l'enfant, budgétisée
- > Développer les compétences de vie courantes des adolescentes pour améliorer leur capacité à se protéger
- > Renforcer le travail social pour la détection précoce et la réponse aux cas de violence, abus et exploitation
- > Soutenir la prise en charge psychosociale, médicale et légale des victimes d'abus et de violences sexuelles

Enregistrement des naissances et justice

- > Favoriser l'accès des enfants à l'état civil
- > Appuyer la création et le renforcement des services de justice adaptés aux enfants afin de mettre en œuvre des mesures de déjudiciarisation et alternatives à la détention des enfants



EDUCATION



[Mauritanie]

Plusieurs défis demeurent pour garantir un accès universel à l'éducation de base en Mauritanie, et cela malgré les progrès effectués pour améliorer la fréquentation scolaire au primaire, particulièrement dans les zones rurales.

Il est actuellement estimé que 45% des enfants en âge scolaire sont hors de l'école, soit environ 455 000 enfants. Face à ce grand nombre d'enfants en situation d'abandon ou de non-accès scolaire, le système offre peu de possibilités de formation professionnelle ou d'enseignement alternatif débouchant sur une certification ou un diplôme.

Parmi les principales difficultés entravant le secteur de l'éducation, on notera notamment le manque de moyens, le déficit en enseignants qualifiés, le manque d'infrastructures destinées à la petite enfance et l'absence de matériel pédagogique adéquat. Enfin, l'école souffre d'une perception mitigée, notamment sur le manque d'opportunités d'emploi, lourd de conséquences sur l'éducation des filles.

- > Seul I enfant sur 10 fréquente un centre d'éducation préscolaire
- > 45% des enfants en âge scolaire sont hors de l'école
- > Seules 39% des écoles primaires offrent un cycle complet d'apprentissage
- > Seul I candidat au baccalauréat sur 10 obtient son diplôme
- > I enseignant sur 5 est contractuel sans formation initiale adéquate ni compétences pédagogiques requises
- Le taux d'acquisition des élèves en 5e année du primaire est seulement de : 40% en arabe, 14% en français et 9% en mathématiques





- > 15 000 enfants en dehors de l'école bénéficient des programmes de renforcement pour leur réinsertion scolaire
- > 300 Mahadras contribuent au projet de Mahadras pilotes offrant un cadre protecteur à l'enfant et une opportunité d'intégration à l'enseignement formel
- > 125 000 enfants étudient dans des écoles à offre éducative complète
- La communauté collabore dans
 I 150 projets d'écoles effectivement
 opérationnels, et offre une éducation
 complète de qualité
- > 2 500 enseignants du primaire ont des compétences linguistiques et pédagogiques renforcées
- > 100 structures préscolaires suivent un standard de qualité et de normes dans l'encadrement du jeune enfant en adéquation avec le programme d'initiation à l'éducation de base
- > Au moins 40 000 parents bénéficient d'un programme d'éducation parentale

BESOINS EN FINANCEMENT POUR LE PROGRAMME 2018-2022

5 200 000 \$US

OBJECTIFS DU PROGRAMME ET ACTIONS DE L'UNICEF

L'UNICEF accompagne la Mauritanie dans la mise en œuvre de son programme de développement du secteur éducatif (PNDSE) en vue d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD 4). Elle apporte ainsi son appui technique et financier à plusieurs partenaires sectoriels dont le ministère de l'Éducation nationale et de la formation professionnelle, le ministère des Affaires sociales, de l'enfance et de la famille et le ministère de l'Enseignement originel et des affaires islamiques. Les actions retenues dans ce cadre visent à :

- > Promouvoir le développement de la petite enfance à travers un programme d'éducation parentale et un appui à la qualité des apprentissages
- > Développer des standards de fonctionnement dans de nouveaux centres d'éducation préscolaire

- > Créer un cadre de coordination multisectoriel favorable à la réhabilitation et à l'insertion scolaire des enfants en dehors de l'école
- > Promouvoir l'enseignement originel dans les écoles coraniques (Mahadras) en favorisant un cadre d'apprentissage protecteur et une opérationnalisation de passerelles avec l'enseignement formel
- > Améliorer les conditions d'enseignement garantissant la qualité des apprentissages
- > Réduire les déperditions scolaires en améliorant le ratio d'écoles complètes par le regroupement des écoles à cycles incomplets en structures complètes
- > Améliorer la qualité des apprentissages et du rendement de l'enseignant en renforçant sa formation initiale et continue



INCLUSION SOCIALE

[Mauritanie]

Malgré les efforts et les progrès enregistrés en Mauritanie en matière de lutte contre la pauvreté, plus d'un quart des enfants vivent encore dans une pauvreté absolue (mesurée par la privation d'au moins deux droits fondamentaux : éducation, eau, assainissement, habitation, santé et accès à l'information) et au moins un tiers de ces enfants sont exposés à l'insécurité alimentaire ou à la malnutrition aiguë.

Le développement de politiques et de stratégies sensibles aux enfants requiert des analyses poussées sur les inégalités et les privations. Les enjeux de cadrage budgétaire et l'insuffisance des mécanismes de coordination et de suivi entravent la bonne exécution des programmes multisectoriels de développement, notamment ceux liés à l'enfance.



Ce diagnostic est établi par la nouvelle stratégie de pays à l'horizon 2030, qui prévoit plusieurs réformes et programmes pour répondre à cette situation. Les principaux chantiers sont relatifs aux réformes de la constitution financière du pays, à la décentralisation administrative et au renforcement des mécanismes de contrôle et de suivi, et de l'évaluation de l'action publique. Le pays a promulgué en 2018 la nouvelle loi organique relative aux lois de finances, adopté la loi sur la région, et organisé les élections. La stratégie nationale de développement de la statistique a également été adoptée.

ACTIONS DE L'UNICEF

L'UNICEF appuie le gouvernement mauritanien pour concevoir, mettre en œuvre, suivre et évaluer des politiques sociales garantissant la réalisation des droits des enfants et notamment les plus défavorisés.

Le programme accompagne le gouvernement pour :

- > Produire et analyser des données solides sur les inégalités et les causes des privations des enfants
- > Établir des partenariats stratégiques pour encourager le dialogue politique et renforcer la budgétisation sociale en faveur des enfants
- > Appuyer le renforcement des mécanismes de coordination des initiatives de protection sociale
- > Renforcer la planification décentralisée dans les zones de convergence du système des Nations Unies

- > 27 départements sont en situation d'urgence nutritionnelle
- > I enfant sur I0 meurt avant son 5e anniversaire
- > La Mauritanie occupe la 159e place sur 189 pays selon l'indice de développement durable
- La Mauritanie occupe la 40 place sur 54 dans l'indice de Mo Ibrahim relatif à la gouvernance





OBJECTIFS DU PROGRAMME

L'UNICEF et ses partenaires accompagnent le gouvernement pour :

- > Collecter et analyser régulièrement les données relatives à la pauvreté et au bien-être des enfants, afin d'influencer les programmes et budgets nationaux en leur faveur
- > Développer des approches de planification décentralisée assurant la participation des femmes et des jeunes
- > Apporter des réponses adéquates aux besoins des enfants les plus vulnérables, à travers un système intégré de protection sociale et des services sociaux adaptés

BESOINS EN FINANCEMENT POUR LE PROGRAMME 2018-2022

I 600 000 \$US

CIBLES

D'ici 2022, le Programme prévoit la mise en œuvre :

- > D'actions de plaidoyer en faveur d'une meilleure prise en compte des besoins de plus de 470 000 enfants vivant en situation de pauvreté absolue
- D'un mécanisme national de suivi de la pauvreté multidimensionnelle des enfants
- > D'un mécanisme de suivi en temps réel de l'offre et de la demande des services éducatifs, de santé et d'eau, d'hygiène et assainissement dans les poches de pauvreté
- > Des mécanismes de planification décentralisée afin d'identifier et d'appuyer la mise en œuvre du paquet d'interventions requis pour rompre le cercle de pauvreté intergénérationnelle pour plus de 38 800 enfants en extrême pauvreté
- Un mécanisme de coordination intersectorielle pour la mise en œuvre d'un système intégré de protection sociale destiné aux plus vulnérables



COMMUNICATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

[Mauritanie]

En Mauritanie, des pratiques néfastes subsistent et constituent un frein à la survie, au développement et à la protection de l'enfant.

La communication pour le développement (C4D) vise à un changement des comportements et des normes sociales pour la promotion des droits de l'enfant. L'UNICEF souhaite encourager une approche reposant sur le dialogue avec les différentes parties prenantes (particulièrement les familles et les communautés), le tout renforcé par des campagnes d'information et de sensibilisation.

En Mauritanie, plusieurs facteurs entravent la mise en œuvre efficace d'une politique de communication de proximité envers les couches sociales les plus vulnérables :



- > L'accès limité à l'information nécessaire pour améliorer la survie, l'éducation, le développement et la protection de l'enfant
- > Le fort taux d'analphabétisme et les enjeux persistants en matière de scolarisation
- > Le manque de personnel qualifié
- > Le manque de ressources financières, ce qui limite la supervision et la motivation des relais communautaires
- > Les médias qui couvrent peu les thématiques relatives aux droits à la survie, à l'éducation et à la protection de l'enfant

ACTIONS DE L'UNICEE

Pour favoriser certains changements de comportements nécessaires pour améliorer les conditions de vie des enfants et des femmes en Mauritanie, l'UNICEF souhaite renforcer la communication pour le développement dans les politiques publiques et soutenir des campagnes d'information ciblées à large échelle dans les différentes régions du pays, avec une attention particulière sur la périphérie de Nouakchott et les régions du Hodh Chargui, du Guidimakha et de l'Assaba.

Le Programme pays 2018-2022 pour la Mauritanie intègre un accompagnement au gouvernement et à la société civile afin d'encourager la participation communautaire, développer les capacités institutionnelles de communication/C4D et diversifier les canaux de communication utilisés, y compris en situation d'urgence.





D'ici 2022, l'UNICEF accompagnera la mise en place des initiatives suivantes :

- > Un mécanisme national de coordination fonctionnel pour soutenir les stratégies et les résultats en matière de communication/C4D
- > Des plateformes de communication interactives pour faciliter la participation active des enfants et des adolescents
- > Le renforcement des compétences du personnel gouvernemental et des partenaires de mise en œuvre au niveau national et local
- Une base de données sociales et comportementales pour informer et adapter les stratégies de C4D dans les zones prioritaires du programme pays

BESOINS EN FINANCEMENT POUR LE PROGRAMME 2018-2022

2 200 000 \$US

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Approche centrale pour garantir aux enfants la pleine jouissance de leurs droits, la composante communication pour le développement soutiendra :

- > Un processus de dialogue continu avec les différents groupes de participants, renforcé par des campagnes d'information à large échelle
- L'accompagnement des leaders religieux pour diffuser des messages positifs en faveur des droits des enfants

- lors des prêches dans les mosquées et dans leur communauté
- > Le développement de messages et de supports de communication adaptés aux références culturelles des populations ciblées
- > Des interventions en faveur de la promotion de la jeunesse en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et les Associations de Jeunesse

